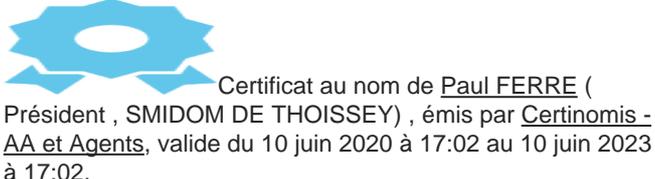


Bordereau de signature

DELIBERATION N°2022-32 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES DOUTEUSES

Signataire	Date	Annotation
CERIG INFORMATIQUE, Application de comptabilité CERIG	02/01/2023	Action : Visa
Paul FERRE, SMIDOM de THOISSEY	02/01/2023	Action : Signature 
Application de comptabilité CERIG		Action : Fin de circuit

Dossier de type : THOISSEY SMIDOM-ACTES // THOISSEY SMIDOM-Délibérations

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL N°19**

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2022

Délibération n°2022-32

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de membres présents : 25
Nombre de votants : 24+6 pouvoirs

Date de convocation : 09 décembre 2022
Secrétaire de séance : Romain Cottey

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE	X			LAURENT AGNES		X	
	AGATY GUILLAUME	X			BOUCHARD MARC		X	
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE : pouvoir à Mr Alban Bernard Chanoz Châtenay		X					
	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG			X
	PONCIN GEORGES : pouvoir à Agnès Bigot de Cruzilles-lès-Mépillat		X		LOTTE BERNARD		X	
	BIGOT AGNES	X			CONTASSOT PIERRE-OLIVIER		X	
	GARREAU ELISABETH	X			SANJUAN CATHERINE		X	
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE	X		
	DUPOIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL		X		AMEIL MARC	X		
	AUBLANC JEAN-CLAUDE : pouvoir à Mr Camilleri St Cyr-sur-Menthon		X		MARQUOIS MICHEL			X
	DUBOST MICHEL	X			BODILLARD MARIE-CLAUDE	X		
	CAMILLERI JEAN-LUC	X			GOYON MARIE-ANGELIQUE		X	
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
	SAUVAGE CLAUDIE		X		ROZIER JOELLE	X		
CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL			X	
RABUEL CLAUDE	X			LAURENT MICHELE		X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN	X			BEROU JEAN-PHILIPPE		X	
	LUX JEAN-MICHEL	X			LUCENET THIERRY		X	
	VIOT DOMINIQUE			X	RIBOLLET ROGER			X
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE pouvoir à Mr Lux de Francheleins		X		CHAIGNEAU JOELLE			X
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE	X			FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE : pouvoir à Mr Cottey de Peyzieux		X		DOUCET-BON BRUNO			X
	ROBERT MAGALI			X	PERRAUD CAMILLE			X
	DAVIDIAN PHILIPPE : pouvoir à Mr Ferré		X		HINSCHBERGER FRANCINE			X
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
LAIDET ANTHONY :		X		BEAUDET NATAHALIE		X		
FERRE PAUL	X			MULLER ERIC		X		

OBJET : Approbation d'une provision pour dépréciation des créances douteuses

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment l'article L 1612-1,

Vu les statuts du SMIDOM,

Considérant que le SMIDOM doit constituer une provision pour dépréciation des comptes de tiers qui correspond au minimum à 15% des créances douteuses non recouvrées de plus de deux ans,

Considérant le calcul de la trésorerie des créances douteuses d'un montant total de 1912,30€ en 2022,

Considérant le montant déjà provisionné en 2021 d'un montant de 1 000€,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

AUTORISE le Président du SMIDOM à :

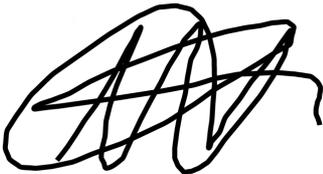
-Constituer compte tenu du montant assez faible, une provision pour dépréciation des comptes de tiers correspondant à 100% de la provision calculé, soit 912,30€ pour complément du montant provisionné en 2021 d'un montant de 1 000€,

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le 16 décembre 2022.

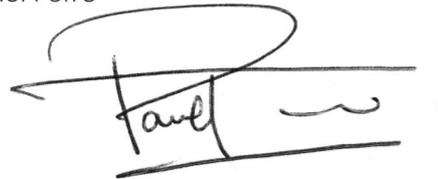
Le secrétaire de séance

Cottey Romain



Le Président

Paul Ferré



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de l'Ain le
et publication ou notification le